

chargé de venir appeler votre attention sur les bibliothèques nationales. Des Sociétés populaires expriment un vœu qui devient général, d'établir dans chaque district une bibliothèque publique. Les fonds en sont tout amassés depuis des siècles, et ils *sont dignes de Venise de toute l'Europe*. Les *cloîtres ont sauvé de la destruction* de l'empire romain et de la barbarie, ce qu'il a été possible, des productions savantes de l'antiquité. Ils y ont ajouté celles des siècles suivants, et *ces temps d'ignorance et d'erreur* n'ont pas été *les moins féconds*. Il y aura, sans doute, beaucoup à *réformer* dans ces *amas informes*; mais il y existe un fonds précieux qu'un sage discernement saura conserver.

« Ces antiques dépôts se grossissaient encore des bibliothèques particulières *délaissées* par les *émigrés*, — de collections d'histoire naturelle, d'instruments de physique, de médailles antiques. Ces trésors littéraires, ainsi amassés et répandus dans chaque département, restent encore, la plupart, *sans ordre, comme des matériaux bruts*; ils *dépérissent ou sont exposés aux dilapidations*. Il est temps de les disposer pour une grande destination, et d'en faire jouir tous les citoyens.

« La loi sur la vente du mobilier des émigrés ordonne que leurs bibliothèques seront transportées au chef-lieu du département; une autre loi ordonne d'y transporter les bibliothèques monastiques, ce n'est point assez.

« Les bibliothèques principales des grandes communes doivent y être maintenues, mais il s'y trouve des multiples, des doubles que l'on peut en séparer. Dans la même ville, il existe souvent plusieurs bibliothèques. Ce sont ces différentes collections que votre comité vous propose de rapprocher et d'en composer une bibliothèque dans chaque district, afin de mettre, autant que possible, tous les citoyens à portée d'aller s'y instruire. •